

Le 30 janvier 2023

Mme Agnès Pannier-Runacher  
Ministre de la transition énergétique

M. Roland Lescure  
Ministre délégué chargé de l'industrie

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre délégué

Nous prenons acte avec satisfaction de votre décision de créer deux groupes de travail chargés de réfléchir à la structuration optimale des filières industrielles de l'énergie.

Le renforcement de notre souveraineté énergétique impose de restaurer notre maîtrise des procédés industriels nécessaires au déploiement des moyens de production d'électricité décarbonée et l'analyse que vous ambitionnez est de la plus haute importance, car c'est bien d'un « Plan Marshall » industriel dont le pays a besoin.

C'est pourquoi il nous semble indispensable que des personnalités détenant une large expérience industrielle et une solide compétence scientifique et technique soient impliquées. La participation d'industriels et de représentants proposés par l'Académie des technologies, déjà fortement impliquée, serait essentielle.

La France est le seul pays européen qui dispose des moyens et des compétences nécessaires pour fournir aux États membres des installations nucléaires de production d'électricité entièrement fabriquées en Europe et intégrant la totalité du cycle du combustible, de l'amont à l'aval. À défaut d'un sursaut industriel immédiat, le marché européen sera livré à la concurrence extra-européenne - les USA et la Corée du Sud sont déjà très actifs sur tout le territoire européen -, créant de fait une nouvelle forme de dépendance de l'Europe.

Notre association, PNC-France, reste à votre disposition avec son Collège d'experts, en espérant un démarrage rapide de ces groupes de travail qui devront réunir des personnalités bien au fait des défis technologiques et industriels considérables auxquels nous devons faire face.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre délégué, l'expression de ma respectueuse considération

Bernard Accoyer

Président PNC-France